



LE SYNDICAT DES

**TPE**

TRÈS PETITES ENTREPRISES

# RÉPONSES À LA CARTE

SERVICE À L'ADHÉRENT

## LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS CFDT

**Vous êtes salarié-e d'une TPE, assistant-e maternel-le ou salarié-e du particulier employeur : la CFDT vous assure un accompagnement personnalisé, sur l'ensemble du territoire.**

**La CFDT vous donne  
les réponses sur :**

- votre contrat de travail ou votre statut professionnel ;
- vos conditions de travail ;
- votre formation professionnelle ;
- votre passage à la retraite ou vos droits à l'assurance chômage...

**LA CFDT VOUS ÉCOUTE  
ET VOUS RÉPOND**

**du lundi au vendredi de 9 h à 19 h  
et le samedi de 9 h à 13 h.**

**CFDT.FR**